



PROJET : CENTRE CIRCULAIRE ELECTRIQUE & ELECTRONIQUE (CCEE)

Nos villes sont nos mines de demain...

CF2D
Rue de Birmingham, 102
1070 ANDERLECHT
www.cf2d.be



1. Le Projet

Dans le cadre de ce projet **Be Circular**, **CF2D** (entreprise d'économie sociale et de transition écologique) collabore avec l'**APAM** (entreprise de travail adapté) afin de réduire l'impact environnemental des déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) en région bruxelloise **en créant une filière locale innovante de valorisation de ces appareils.**

Ce projet a pour ambition de :

- **réparer les équipements électriques et électroniques**, de petites tailles, issus de différents gisements de la Région Bruxelles-Capitale afin d'**optimiser** leur **réemploi** dans la mesure du possible ;
- **mettre à disposition ces appareils** réparés via plusieurs canaux : les membres de **Usitoo**, les clients existants de CF2D et les filières de seconde main notamment ;
- **réutiliser** les pièces fonctionnelles dans le flux de DEEE pour réparer d'autres DEEE ;
- **sensibiliser** les habitants de la région au réemploi ;
- **dépolluer, démanteler et recycler** les DEEE ne pouvant être réparés ;
- **former** ou **mettre à l'emploi** des personnes en difficulté sociale et professionnelle.

2. Les Partenaires

A. Deux acteurs opérationnels :

- **APAM** (Entreprise de Travail Adapté dont le but est de mettre à l'emploi des personnes en situation de handicap). **APAM** est spécialisée dans plusieurs missions de sous-traitances, notamment dans le domaine du démantèlement et de la dépollution des DEEE et dans le montage de produits électriques. **www.apam.be**

> Rôle dans le partenariat : l'équipe de l'**APAM** sera l'opérateur des étapes de tri, de testing, des réparations simples, de dépollution et de démantèlement.

- **CF2D** (Société d'économie sociale de services et de recherche dans le domaine de la transition écologique). **CF2D** a une connaissance pointue dans le domaine de la réparation et la revalorisation des DEEE, principalement ICT. **CF2D** entretient également de nombreux partenariats avec des entreprises et des opérateurs locaux. **www.cf2d.be**

> Rôle dans le partenariat : l'équipe de **CF2D** se charge principalement de la promotion et de la logistique des collectes en entreprise. Elle assure également la réparation des DEEE ICT et leur revente.

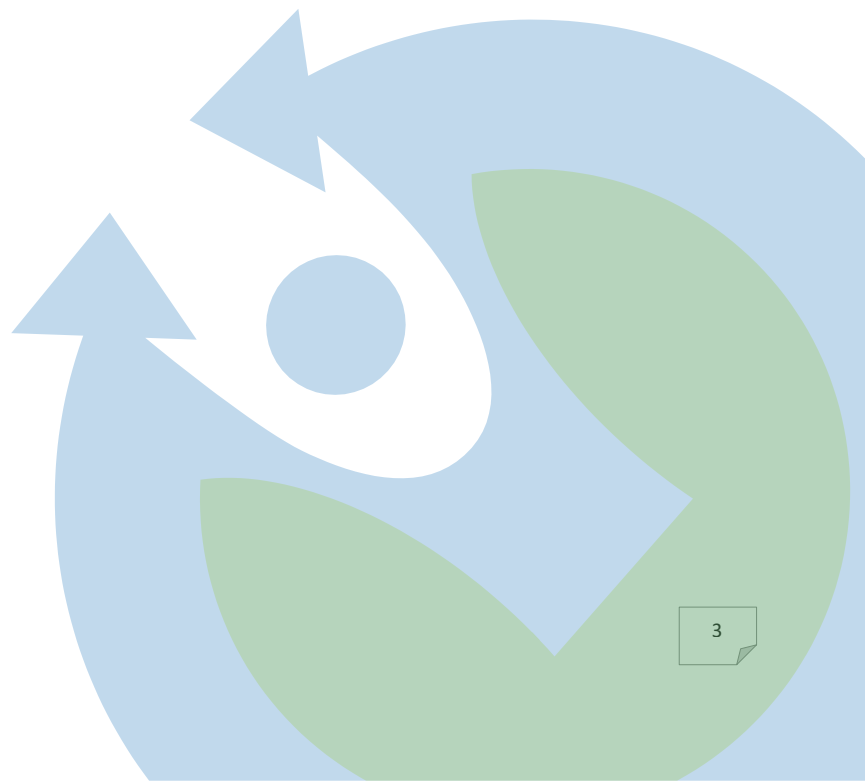
B. Un acteur complémentaire :

UsiToo (bibliothèque d'objets qui propose une solution d'emprunt d'objets simple, économique, durable, sans caution et avec livraison de proximité) **www.usitoo.be**

> Rôle de ce partenaire : achat de DEEE réparés (outillages, électro-ménagers) et achat de « services » de réparation des DEEE partagés au sein de la plateforme UsiToo et nécessitant des réparations rendues possibles grâce à l'accès à des pièces disponibles sur les DEEE.

C. Deux fédérations en soutien :

- **RESSOURCES** en tant que fédération clef dans le domaine de la réutilisation des ressources. Les expertises et les membres de la fédération sont un atout important pour développer ce projet et notamment dans la mise en place du label ElectroREV pour l'ensemble du processus. **www.res-sources.be**
- **FEBRAP**, Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté dont l'APAM est membre. A l'origine du projet, elle favorise la communication des données nécessaires à la réussite du projet. **www.febrap.be**



3. Contexte :

A. Inverser la tendance

Aujourd'hui, la majorité des DEEE de petite taille collectée en **Région de Bruxelles-Capitale** sont peu dépollués et démantelés au sein de la Région. Leur recyclage est assuré principalement hors de RBC, mais également à l'étranger.

De ces collectes, nous estimons que **5,5 tonnes** quotidiennes pourraient être partiellement remises en état pour être réutilisées par les Bruxellois/es. A l'heure actuelle, les DEEE récupérés et réparés sont essentiellement issus du domaine ICT. Les petits électroménagers et l'outillage ne sont pas réparés.

D'après un test réalisé, les fonctions de nombreux objets sont encore effectives ou nécessitent des réparations simples (nettoyage, changement de pièces simples).

Par ailleurs, la valeur fonctionnelle des DEEE n'est pas prise en compte. Celle-ci est pourtant supérieure à la valeur de recyclage.

Nous voulons inverser cette tendance ! Et remettre en usage les DEEE issus du gisement urbain en les réparant par des Bruxellois/es, pour des Bruxellois/es

B. Organisation d'un service de collecte dans votre entreprise ou institution

Deux types de gisement sont sollicités pour ces collectes :

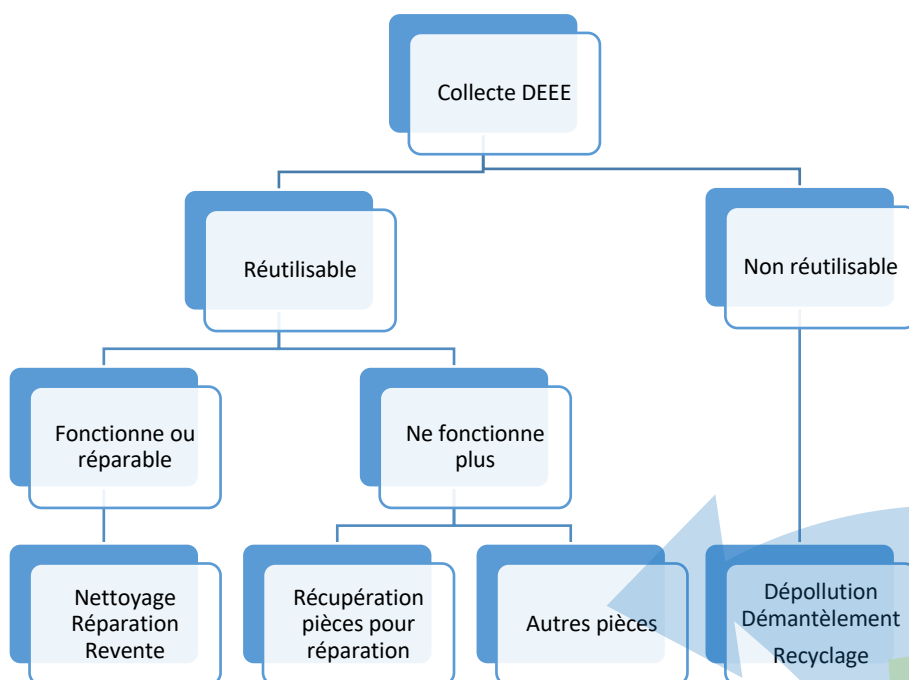
- ceux générés par votre activité de l'entreprise et
- ceux de vos employés (utilisés pour leur usage privé).

C. Que deviennent les matières collectées ?

Les DEEE collectés sont triés sur base de leur potentiel de réutilisation. Les appareils issus de cette première sélection passent alors un test technique simple permettant de les diriger vers l'atelier de réparation. Les DEEE ICT seront réparés par l'équipe **CF2D** et les petits électroménagers et outillages par l'équipe de l'**APAM**.

Les DEEE ne pouvant être réparés seront réutilisés partiellement (pièces détachées).

Plusieurs partenaires dont les **FabLab** et autres acteurs créatifs de l'économie circulaire ont un intérêt à la récupération de pièces techniques pour une réutilisation sous d'autres formes.



D. Impact environnemental et faisabilité technique du projet

- Réparation

D'après nos estimations entre 8000 et 13000 DEEE pourraient être réparés annuellement par nos services.

- Education à une consommation alternative

Notre objectif est de collecter dans de grandes entreprises ou administrations. Leurs employés seront donc sollicités et sensibilisés au projet et à ses impacts au niveau environnemental, social, et économique.

- Circuit court

Les opérations de ce projet seront réalisées sur un site bruxellois permettant d'éviter les transports inutiles. Ce sont principalement les Bruxellois qui bénéficieront de ces actions.

- Transport :

Plusieurs gains significatifs seront réalisés au niveau du transport :

- en amont, le personnel dépose leurs objets à l'entrée de leur entreprise leur évitant un déplacement à la déchetterie (parc à containers) ;
- en aval, la réutilisation de ces produits réduira d'autant l'ensemble des transports.

- Remanufacturing:

Des créatifs, inventeurs, designers et étudiants disposeront ainsi d'un accès privilégié à des composants indispensables à la création de nouveaux produits ou permettant de faire avancer leurs recherches.

En bref, le projet permet de limiter le broyage aux seuls éléments sans perspective de réutilisation.

4. Les collectes

Notre objectif est de mettre en place des collectes dites « **préservantes** » afin de maintenir au maximum l'intégrité des produits.

A. Les objets

Nous organisons la collecte dans vos locaux du matériel électrique et électronique de votre entreprise/institution et de votre personnel.

Très concrètement, nous collectons tout ce qui s'alimente avec une prise et peut être transporté par une personne :

- petit électro-ménager de maison,
- matériel audio-visuel,
- matériel informatique et électronique,
- outillage de maison,
- outillage de jardin.

B. Le matériel de collecte

Sur chaque lieu de collecte sélectionné, **CF2D** met en place des contenants adaptés à vos locaux ainsi que des outils de communication (panneaux/affiches/bannières).

- **Electro-box mini** : dimensions 60 x 40 x 30 cm.

Ces électro-box sont emboîtables à vide et plusieurs sont mises en place simultanément.



- **Electro-box maxi** : dimensions 120 x 80 x 80 cm.



- **Electro-box palette** : dimensions 120 x 100x 100 cm.



C. Organisation et communication

- **Collectes ponctuelles**

Nous privilégions des opérations ponctuelles (ex. : une semaine) auprès des salariés et visiteurs des sites. Ces opérations peuvent être répétées plusieurs fois dans l'année.

- **Collectes itinérantes**

Les entreprises qui le souhaitent peuvent organiser des collectes chez leurs clients au moment de la réalisation de leur chantier ou visite.

- Communication

Nous vous fournissons tous les supports nécessaires pour communiquer l'action à votre personnel :

- roll-up sur le lieu de collecte,
- affichage en entreprise,
- courriel explicatif et incitant,
- séance d'information (optionnel),
- flyers (optionnel).

En organisant une collecte sur le lieu de travail, vous offrez :

- aux membres du personnel :
 - la garantie du traitement le plus écologique possible de leurs DEEE,
 - l'économie d'un passage à la déchetterie et
 - la satisfaction de participer à un projet social et solidaire ;
- à votre entreprise : la sensibilisation de votre personnel au développement durable

5. Contact

Bertrand Kellner

Chargé de Projets CF2D

Rue de Birmingham 1025

1070 Anderlecht

GSM : +32 (0) 477 94 68 24

Fixe : +32 (0) 2 526 28 64

bertrand.kellner@cf2m.be

Site web : www.cf2d.be

